

Royaume du Maroc

Ministère de l'Urbanisme
et de l'Aménagement du Territoire

Le Ministre



المملكة المغربية

وزارة التعمير وإعداد التراب الوطني

الوزير

Colloque international de l'UNESCO

Prague, 30 septembre 2015

Monsieur le Maire

Son excellence Madame l'Ambassadrice

Mesdames et Messieurs les experts

Honorable assistance

Permettez-moi, tout d'abord d'exprimer mes vifs remerciements aux organisateurs pour l'honneur et le plaisir qu'ils ont bien voulu me faire en m'invitant à participer à cet important Colloque International.

Dans ma contribution, je vais essayer de vous présenter brièvement, les grandes lignes de l'expérience marocaine en matière de préservation et de promotion du patrimoine bâti et particulièrement, les actions menées par le Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire dont j'ai la charge.

Honorable assistance,

Le Royaume du Maroc, pays de grande tradition urbaine et dépositaire des acquis de la civilisation de l'occident musulman, dispose d'un patrimoine architectural et urbanistique riche et diversifié, qui s'exprime tant dans l'urbanisme et les monuments des médinas et capitales impériales qu'à travers toutes les régions du pays, de la blancheur éclatante des villes méditerranéennes aux célèbres architectures de terre, les qsour et qasbas, des provinces sahariennes.

La richesse et la diversité de ce patrimoine tiennent à la position géographique et à l'évolution historique de notre pays. En effet, le Maroc, a depuis plus de trois millénaires, été relié aux civilisations qui se sont succédées en Méditerranée (phénicienne, carthaginoise, grecque et romaine), à celles véhiculées par les itinéraires des caravanes le reliant au sud de l'Afrique au Royaume du Ghana, au Sénégal et au Soudan.

Le Royaume du Maroc, terre de paix et de tolérance, continue aujourd'hui, comme il a assuré dans le passé, à jouer le rôle de relais civilisationnel, non seulement entre l'orient et l'occident mais aussi en encourageant la coopération Sud –Sud.

Tous ces échanges civilisationnels se sont spatialement traduits par des établissements humains, par des édifices, par des monuments, par des fortifications, par des fondations de villes ou de cités marchandes. Autrement dit par des productions architecturales, valorisées, utilisées, entretenues, depuis des siècles et reconnues à l'international.

En témoigne l'intérêt porté par l'UNESCO à ce patrimoine dont un ensemble de sites ont été classés Patrimoine Mondial de l'Humanité : médinas de Fès, Marrakech, Meknès, Tétouan, Rabat, Qasba d'Aït Ben Haddou à Ouarzazate et le site archéologique de Volubilis ainsi que la Place Jamaa El Fna, à Marrakech, comme Patrimoine Oral de l'Humanité.

Ces classements qui sont le fruit des efforts et de l'adhésion de tous les acteurs aussi bien pouvoirs publics, que les élus et la société civile constituent aujourd'hui une fierté pour le Maroc.

Compte tenu de l'impact positif de l'inscription sur la liste du patrimoine mondial sur le processus de préservation et de développement du patrimoine bâti, le Royaume du Maroc, avec la mise en place toute récente de la régionalisation avancée, redoublera ses efforts et proposera désormais plus de demandes de classement.

A ce titre, l'association Casamémoire déposera au courant de la semaine prochaine au siège de l'Unesco à Paris, le dossier de candidature relatif à la médina et au centre-ville de Casablanca.

Mesdames, messieurs,

Conscient des menaces qui guettent tant le patrimoine classé au plan mondial qu'au plan national, le Gouvernement marocain a déployé de multiples efforts. Ainsi de nombreuses études, souvent en coopération avec l'Unesco, ont été menées, des plans de sauvegarde et de réhabilitation des médinas ont été établis, une Agence dédiée à la sauvegarde et à la dé-densification de la médina de Fès a été créée en 1982 et un centre chargé de conserver et de réhabiliter le patrimoine architectural en terre a été mis en place à Ouarzazate en 1987.

La formation en matière de préservation du patrimoine n'est pas en reste, le Maroc ouvrira en 2016, trois nouvelles écoles d'architecture, respectivement à Tétouan, Fès et Marrakech. Trois villes historiques regorgeant d'un patrimoine

architectural exceptionnel qui ne manquera pas, j'en suis persuadé, d'inspirer les étudiants architectes.

A travers ces structures, le Royaume du Maroc ne cesse d'accroître son ouverture à l'international grâce à des projets de coopération avec bon nombre de pays étrangers. et estime qu'aujourd'hui, il a capitalisé une expérience indéniable en matière de préservation du patrimoine bâti. Expertise et expérience qu'il est prêt à exporter.

D'ailleurs, l'objectif de notre visite aujourd'hui en République Tchèque vise à renforcer la coopération bilatérale entre nos deux pays amis et identifier de nouvelles pistes pour nos actions de coopération future en matière de préservation du patrimoine bâti.

Mesdames et messieurs,

Depuis le discours royal du 4 janvier 1986, le Maroc célèbre la journée nationale de l'architecte. Et à l'occasion de la célébration du 30^{ème} anniversaire, le royaume du Maroc organisera le Festival de l'Architecture du 12 au 19 janvier 2016. Cette manifestation scientifique et culturelle connaîtra la tenue d'exposition de maquettes et de photographies, ainsi que l'organisation de plusieurs conférences et de soirées littéraires et culturelles. Je saisis cette occasion pour vous inviter à nous honorer de votre présence à cette importante manifestation scientifique et culturelle en vue d'enrichir le débat.

Enfin, tout en souhaitant succès et réussite à ce colloque, j'espère vous accueillir très prochainement au Maroc.